

A. PAVIOT EMBALLAGES
Société à responsabilité limitée au capital de 1 750 000 euros
Siège social : 8 rue du Vercors, Zone Industrielle de Corbas - 69960 CORBAS
481 243 392 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 SEPTEMBRE 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 mars 2025

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 mars 2025 s'élevant à 420 894 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	420 894 euros
A titre de dividendes	175 000 euros
Soit environ 6,39 euros par part sociale	
Le solde	245 894 euros

En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 3 327 408 euros

L'Assemblée Générale prend acte qu'il a été rappelé aux associés, personnes physiques résidentes fiscales françaises, que :

1. En matière d'impôt sur le revenu :

1.1. Taxation

a. Principe

Les revenus distribués sont taxés au taux forfaitaire de 12,8% prévu par l'article 200 A du Code Général des Impôts.

b. Option

Chaque associé a la faculté d'opter pour l'imposition des revenus distribués, après application d'un abattement de 40 %, au barème progressif de l'impôt sur les revenus.

Cette option peut être souscrite individuellement par chaque associé lors de l'établissement de sa déclaration de revenus étant précisé que l'option est pour chaque associé globale et annuelle.

1.2. Modalités de paiements

a. Principe

Les revenus distribués font l'objet d'un prélèvement à la source de 12,8%, non libératoire.

b. Exception

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement à la source les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année qui précède le versement.

2. En matière de prélèvements sociaux :

Il a en outre été rappelé que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui s'élèvent à ce jour à 17,2 % sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor au plus tard le 15 du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 septembre 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le présent extrait a été signé de manière électronique par l'usage d'un procédé fiable d'identification garantissant son lien avec l'acte auquel elle s'attache conformément aux articles 1366 et 1367 du Code civil.

Certifié conforme
La Gérance

 Monsieur Alexandre PAVOT

A. PAVIOT EMBALLAGES

Société à responsabilité limitée au capital de 1 750 000 euros

Siège social : 8 rue du Vercors, Zone Industrielle de Corbas - 69960 CORBAS

481 243 392 RCS LYON

Comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Certifié conforme à l'original

Monsieur Alexandre PAVIOT

Gérant

 *Monsieur Alexandre PAVIOT*

Désignation de l'entreprise : SARL A.PAVIOT EMBALLAGES			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois *		12			
Adresse de l'entreprise : 8 rue du Vercors			69960 CORBAS		Durée de l'exercice précédent *	12		
Numéro SIRET *					48124339200018		Néant ☐ *	
			Exercice N, clos le, 31032025		N-1 31032024			
			Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3	Net 4
Capital souscrit non appelé (I)			AA					
ACTIF IMMOBILISE *	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC				
		Frais de développement*	CX	CQ				
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG				
		Fonds commercial (1)	AH	AI				
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK				
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM				
		Terrains	AN	AC	320 000	320 000	320 000	320 000
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Constructions	AP	AQ	1 927 855	422 437	1 505 418	1 410 325
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS				
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	54 350	29 107	25 243	3 317
		Immobilisations en cours	AV	AW	6 181		6 181	18 864
		Avances et acomptes	AX	AY				145 146
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT				
		Autres participations	CU	CV	1 893 244		1 893 244	1 893 244
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Créances rattachées à des participations	BB	BC				
		Autres titres immobilisés	BD	BE				
		Prêts	BF	BG				
		Autres immobilisations financières *	BH	BI				
TO TAL (II)			BJ	BK	4 201 630	451 544	3 750 086	3 790 896
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM				
		En cours de production de biens	BN	BO				
		En cours de production de services	BP	BQ				
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS				
		Marchandises	BT	BU				
	CREANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW				
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	BY	302 909		302 909	371 580
		Autres créances (3)	BZ	CA	763 597		763 597	272 111
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC				
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE				
Disponibilités		CF	CG	852 534		852 534	1 213 361	
Charges constatées d'avance (3) *		CH	CI	5 358		5 358	5 038	
Comptes de régularisation	TO TAL (III)		CJ	CK	1 924 398	1 924 398	1 862 090	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW						
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM						
	Ecarts de conversion actif * (VI)	CN						
	TO TAL GENERAL (I à VI)		CO	1A	6 126 028	451 544	5 674 484	5 652 987
	Renvois : (1) Dont droit au bail:		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété: *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise SARL A.PAVIOT EMBALLAGES			Néant ☐ *		
			Exercice N	Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :1.750.000.....)		DA	1 750 000	1 750 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2) * (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	175 000	136 521
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	3 081 514	
	Report à nouveau		DH		(105 000)
	RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	420 894	3 324 993
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TO TAL (I)		DL	5 427 408	5 106 514
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TO TAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TO TAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	1 006	54 689
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	197 368	190 507
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	26 669	13 401
	Dettes fiscales et sociales		DY	22 033	287 537
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		340
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TO TAL (IV)		EC	247 076	546 473	
Ecart de conversion passif *		ED			
TO TAL GENERAL (I à V)		EE	5 674 484	5 652 987	
RENVOS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2)	Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
			1D		
			1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	247 076	545 781
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	315		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SARL A.PAVIOT EMBALLAGES										Néant ☐ *	
		Exercice N						Exercice (N-1)			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC					
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens}^* \\ \text{services}^* \end{array} \right.$	FD		FE		FF					
		FG	391 874	FH		FI	391 874	394 433			
		FJ	391 874	FK		FL	391 874	394 433			
	Chiffres d'affaires nets*										
	Production stockée *					FM					
	Production immobilisée *					FN					
	Subventions d'exploitation					FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges * (9)					FP	20 249				
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 546				
Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	414 669	394 433			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS					
	Variation de stock (marchandises) *					FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV					
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	86 973	117 422			
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	161 517	116 367			
	Salaires et traitements *					FY	248 912	219 371			
	Charges sociales (10)					FZ	(29 394)	380 830			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements}^* \text{ (14)} \\ - \text{dotations aux provisions} \end{array} \right.$				GA	108 934	79 187			
						GB					
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC				
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD				
	Autres charges (12)					GE	369				
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	577 310	913 176		
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)						GG	(162 641)	(518 744)		
	opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH	515 677	268 048		
Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI						
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	133 494	6 648			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK					
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL					
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM					
	Différences positives de change					GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO					
	Total des produits financiers (V)						GP	133 494	6 648		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ					
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	10 761	1 819			
	Différences négatives de change					GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT					
Total des charges financières (VI)						GU	10 761	1 819			
2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	122 732	4 829			
3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	475 768	(245 867)			

Désignation de l'entreprise SARL A.PAVIOT EMBALLAGES				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB		5 701 181	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD		5 701 181	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF		2 041 802	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH		2 041 802	
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI		3 659 379	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	54 874	88 519	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	1 063 839	6 370 310	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	642 946	3 045 317	
5 - BENEFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)				HN	420 894	3 324 993	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HY			
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier		HP			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		HQ			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		1H			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		1J	133 494	6 648	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		1K	10 136		
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		HX			
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RC			
	(9)	Dont transferts de charges		RD			
	(10)	Dont cotisations personnelles (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5		A1	20 249		
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A2			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A3			
	(13)	Dont primes et cotisations sociales personnelles facultatives A6 obligatoires A9		A4	308		
(14)	Dont cotisations facultatives Madelin A7 dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8						
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (art. 39, 1-2°, al.3)		HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N			
				Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
Cf. état 2053-Détail des produits et charges exceptionnels							
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N			
				Charges antérieures		Produits antérieurs	

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 674 484** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 063 839** euros et un total **charges** de **642 946** euros, dégagant ainsi un **résultat** de **420 894** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/04/2024** et clôturés le **31/03/2025**, ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/07/2025 par le dirigeant de la société.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020 relatif au plan comptable général, et des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases:

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Règles et Méthodes Comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

La société fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions depuis le 1er janvier 2005.

La société ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Actifs non amortissables :

Lorsque la valeur d'inventaire des actifs non amortissables est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| - Construction bâtiment, | Linéaire 15 ans à 20 ans, |
| - Agencements bâtiment | Linéaire 7 ans |
| - Installation générales, | Linéaire 5 ans, |
| - Mobilier, | Linéaire 4 ans, |

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis.

Eu égard aux dispositions prévues par les articles 321-10 et 321-15 du PCG, la société a opté pour le rattachement au coût d'acquisition des immobilisations financières des frais d'acquisition tels que les droits de mutations, honoraires, commissions, frais d'actes et autres frais visés dans l'avis n°2006 du 7 juin 2006 du comité d'urgence du conseil national de la comptabilité.

A l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dépréciation :

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation.

La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constituer une provision pour dépréciation.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour atteindre son obligation.

Les provisions devenues sans objet au cours de l'exercice sont rapportées au résultat.

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est ventilé comme suit :

- | | |
|---|-------------|
| - honoraires au titre du contrôle légal des comptes : | 2 400 euros |
| - honoraires au titre des conseils et prestations : | Néant |

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	320 000					320 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement	1 729 000		198 855			1 927 855
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	6 253		14 710			20 963
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	21 000		12 387			33 387
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	18 864		6 181	18 864		6 181
	Avances et acomptes	145 146			145 146		
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		2 240 262		232 133	164 010		2 308 386
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 893 244					1 893 244
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 893 244					1 893 244
TOTAL		4 133 506		232 133	164 010		4 201 630

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement			
	Autres			
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	318 675	103 763	422 437
	Instal technique, matériel outillage industriels			
	Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 935	2 722	5 657
	Matériel de transport			
	Matériel de bureau, mobilier	21 000	2 449	23 449
	Emballages récupérables et divers			
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	342 610	108 934	451 544
TOTAL		342 610	108 934	451 544

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

Capital social

		31/03/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		27 380,00	63,9153	1 750 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		27 380,00	63,9153	1 750 000,00

--

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Créances et Dettes

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	302 909	302 909	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	150 824	150 824	
	Impôts sur les bénéfices	33 646	33 646	
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 759	28 759	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	550 368	550 368	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	5 358	5 358	
TOTAL DES CREANCES		1 071 864	1 071 864	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		16 059		

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	315	315		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	692	692		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 669	26 669		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 780	20 780		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 254	1 254		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	197 368	197 368		
	Autres dettes				
	Dettes représentatives de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		247 076	247 076		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		53 977			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 098			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges à payer

		31/03/2025
Total des Charges à payer		9 925
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		315
INTERETS COURUS A PAYER	315	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 357
FOURNISSEUR FG FRES NON PARVEN	8 357	
Dettes fiscales et sociales		1 254
ETAT CHARGES CET A PAYER	320	
ETAT TAXE FONCIERE A PAYER	727	
ETAT TAXE HABITATION A PAYER	207	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits à recevoir

		31/03/2025
Total des Produits à recevoir		160 604
Autres créances clients		9 780
CLT AUVERGNE IMPRESSION FRE A ETABLIR	9 780	
Autres créances		150 824
PRODUIT A RECEVOIR URSSAF	150 824	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges et Produits constatés d'avance

	31/03/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		5 358	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		5 358	

--

Filiales et participations

1/0

31/03/2025

	Capital	Capitaux propres	Q uote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS GROUPE A.PAVIOT	2 135 632	6 867 197	79,75	1 703 173	1 703 173
SCI PAVIOT	850	452 135	99,88	90 111	90 111
2. Participations (10 à 50 %)					
FRANCOISE PAVIOT	266 640	1 104 258	25,00	99 960	99 960
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS GROUPE A.PAVIOT	111 467			189 174	110 254
SCI PAVIOT	415 677		573 953	451 285	
2. Participations (10 à 50 %)					
FRANCOISE PAVIOT	7 051		2 134 396	31 114	7 051
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					

A. PAVIOT EMBALLAGES
SARL au capital de 1 750 000 euros

Siège social : 8 rue du Vercors
69960 CORBAS

481 243 392 RCS LYON

SARL A. PAVIOT EMBALLAGES

Rapports du Commissaire aux Comptes
sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 mars 2025

Ce document contient 19 pages

Membre de 

www.orial.fr



Orial
Siège social
12 et 15 quai du Commerce
CP 50203
69336 Lyon cedex 09
Tél. +33 (0)4 78 43 45 55

Orial
167 rue Charles Germain
69400 Villefranche-sur-Saône
Tél. +33 (0)4 74 68 37 43

Orial Paris
11 bis passage Doisy
75017 Paris
Tél. +33 (0)1 79 97 80 40

Orial Provence
18 route d'Orange
84600 Valréas
Tél. +33 (0)4 90 35 05 97



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 mars 2025

A l'Assemblée Générale,

I- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A. PAVIOT EMBALLAGES relatifs à l'exercice clos le 31 mars 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, de l'ouverture de l'exercice jusqu'à la date d'émission de notre rapport.

III- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne :

Le principal actif de la société étant composé de titres de participation, nous nous sommes assurés que la valorisation de ces titres était conforme à la description qui en est faite dans l'annexe ainsi que du bien fondé de l'absence de dépréciation.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Gérant et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'assemblée générale.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du code de commerce.

En application de la loi, et le cas échéant, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

V- Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Gérant.

VI- Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Lyon, le 15 septembre 2025

Pour SAS ORIAL
Commissaire aux Comptes

C. ROBILLARD
Fondé de Pouvoirs

Bilan Actif

		31/03/2025			31/03/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (1)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	320 000		320 000	320 000
	Constructions	1 927 855	422 437	1 505 418	1 410 325
	Installations techniques,mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	54 350	29 107	25 243	3 317
	Immobilisations en cours	6 181		6 181	18 864
	Avances et acomptes				145 146
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équival.				
	Autres participations	1 893 244		1 893 244	1 893 244
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts				
	Autres immobilisations financières				
TOTAL (II)		4 201 630	451 544	3 750 086	3 790 896
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	302 909		302 909	371 580
	Autres créances	763 597		763 597	272 111
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	DISPONIBILITES	852 534		852 534	1 213 361
	Charges constatées d'avance	5 358		5 358	5 038
	TOTAL (III)	1 924 398		1 924 398	1 862 090
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
	Primes de remboursement des obligations (V)				
	Ecarts de conversion actif (VI)				
TOTAL ACTIF (I à VI)		6 126 028	451 544	5 674 484	5 652 987

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

		31/03/2025	31/03/2024
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	1 750 000	1 750 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	175 000	136 521
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	3 081 514	
	Report à nouveau		(105 000)
	Résultat de l'exercice	420 894	3 324 993
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
Total des capitaux propres		5 427 408	5 106 514
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
Total des autres fonds propres			
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 006	54 689
	Emprunts et dettes financières divers (3)	197 368	190 507
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 669	13 401
	Dettes fiscales et sociales	22 033	287 537
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		340
	Produits constatés d'avance (1)		
Total des dettes		247 076	546 473
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		5 674 484	5 652 987
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		420 893,80	3 324 992,86
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		247 076	545 781
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		315	
(3) Dont emprunts participatifs			

Compte de Résultat

		31/03/2025		31/03/2024	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	391 874	100,00	394 433	100,00
	Montant net du chiffre d'affaires	391 874	100,00	394 433	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
CHARGES D'EXPLOITATION	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	20 249	5,17		
	Autres produits	2 546	0,65		
	Total des produits d'exploitation	414 669	105,82	394 433	100,00
	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
CHARGES D'EXPLOITATION	Autres achats et charges externes	86 973	22,19	117 422	29,77
	Impôts, taxes et versements assimilés	161 517	41,22	116 367	29,50
	Salaires et traitements	248 912	63,52	219 371	55,62
	Charges sociales du personnel	(29 394)	-7,50	380 830	96,55
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	108 934	27,80	79 187	20,08
	Autres charges	369	0,09		
	Total des charges d'exploitation	577 310	147,32	913 176	231,52
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(162 641)	-41,50	(518 744)	-131,52
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée	515 677	131,59	268 048	67,96
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)	133 494	34,07	6 648	1,69
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
	Différences positives de change				
CHARGES FINANCIERES	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers	133 494	34,07	6 648	1,69
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	10 761	2,75	1 819	0,46
CHARGES FINANCIERES	Différences négatives de change				
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	10 761	2,75	1 819	0,46
	RESULTAT FINANCIER	122 732	31,32	4 829	1,22
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	475 768	121,41	(245 867)	-62,33
	Total des produits exceptionnels			5 701 181	N/S
	Total des charges exceptionnelles			2 041 802	517,66
	RESULTAT EXCEPTIONNEL			3 659 379	927,76
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	54 874	14,00	88 519	22,44
	TOTAL DES PRODUITS	1 063 839	271,47	6 370 310	N/S
	TOTAL DES CHARGES	642 946	164,07	3 045 317	772,08
RESULTAT DE L'EXERCICE		420 894	107,41	3 324 993	842,98

Règles et Méthodes Comptables

Introduction

Le bilan de l'exercice présente un total de **5 674 484** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **1 063 839** euros et un total **charges** de **642 946** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **420 894** euros.

La présente Annexe fait partie intégrante des comptes annuels de l'exercice ouverts le **01/04/2024** et clôturés le **31/03/2025**, ayant une durée de **12** mois.

Ces comptes annuels ont été établis le 11/07/2025 par le dirigeant de la société.

Principes comptables, méthodes d'évaluation et comparabilité des comptes

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément au règlement ANC 2020-09 du 4 décembre 2020 relatif au plan comptable général, et des méthodes décrites ci-après.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases:

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Modes et méthodes d'évaluation appliqués aux divers postes du bilan

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté au cours de l'exercice.

Immobilisations corporelles

Règles et Méthodes Comptables

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Depuis le 1er janvier 2005, les frais accessoires sont incorporés au coût d'acquisition tandis que les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

La société fait application des dispositions du CRC 2002-10, relatives à l'amortissement selon la durée d'utilisation des biens et non selon les usages, pour toutes ses nouvelles acquisitions depuis le 1er janvier 2005.

La société ne dispose d'aucune immobilisation décomposable conformément aux dispositions du CRC 2004-06.

Actifs non amortissables :

Lorsque la valeur d'inventaire des actifs non amortissables est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif selon les plans suivants :

- | | |
|---------------------------|---------------------------|
| - Construction bâtiment, | Linéaire 15 ans à 20 ans, |
| - Agencements bâtiment | Linéaire 7 ans |
| - Installation générales, | Linéaire 5 ans, |
| - Mobilier, | Linéaire 4 ans, |

Immobilisations financières

Les titres de participations sont évalués aux prix pour lesquels ils ont été acquis.

Eu égard aux dispositions prévues par les articles 321-10 et 321-15 du PCG, la société a opté pour le rattachement au coût d'acquisition des immobilisations financières des frais d'acquisition tels que les droits de mutations, honoraires, commissions, frais d'actes et autres frais visés dans l'avis n°2006 du 7 juin 2006 du comité d'urgence du conseil national de la comptabilité.

A l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Dépréciation :

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participations est inférieure à la valeur brute desdits actifs, il est constitué une provision pour dépréciation.

La valeur d'inventaire est calculée à partir de différentes méthodes faisant référence à des transactions et/ou à des valeurs patrimoniales et de rentabilité afin d'apprécier l'opportunité de constituer une provision pour dépréciation.

Règles et Méthodes Comptables

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Plus généralement, une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

Provisions pour risques et charges

Des provisions pour risques et charges sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour atteindre son obligation.

Les provisions devenues sans objet au cours de l'exercice sont rapportées au résultat.

Honoraires du Commissaire aux Comptes

Le montant des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est ventilé comme suit :

- | | |
|---|-------------|
| - honoraires au titre du contrôle légal des comptes : | 2 400 euros |
| - honoraires au titre des conseils et prestations : | Néant |

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Immobilisations

		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/03/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Autres						
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES						
CORPORELLES	Terrains	320 000					320 000
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement	1 729 000		198 855			1 927 855
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	6 253		14 710			20 963
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	21 000		12 387			33 387
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours	18 864		6 181	18 864		6 181
	Avances et acomptes	145 146			145 146		
	TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 240 262		232 133	164 010		2 308 386
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Autres participations	1 893 244					1 893 244
	Autres titres immobilisés						
	Prêts et autres immobilisations financières						
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	1 893 244					1 893 244
TOTAL		4 133 506		232 133	164 010		4 201 630

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Amortissements

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/03/2025
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Autres				
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement	318 675	103 763		422 437
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres Instal., agencement, aménagement divers	2 935	2 722		5 657
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	21 000	2 449		23 449
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	342 610	108 934		451 544
TOTAL	342 610	108 934		451 544

	Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires						
	Dotations			Reprises			Mouvement net des amortisse- ment à la fin de l'exercice
	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée et autre	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et de développement							
Autres immobilisations incorporelles							
TOTAL IMMOB INCORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal, agencement, aménag.							
Instal. technique matériel outillage industriels							
Instal générales Agenct aménagt divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique, mobilier							
Emballages récupérables, divers							
TOTAL IMMOB CORPORELLES							
Frais d'acquisition de titres de participation							
TOTAL							
TOTAL GENERAL NON VENTILE							

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Capital social

		31/03/2025	Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice		27 380,00	63,9153	1 750 000,00
	Emises pendant l'exercice			0,0000	
	Remboursées pendant l'exercice			0,0000	
	Du capital social fin d'exercice		27 380,00	63,9153	1 750 000,00

--

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Créances et Dettes

		31/03/2025	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)			
	Autres immobilisations financières			
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients	302 909	302 909	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	150 824	150 824	
	Impôts sur les bénéfices	33 646	33 646	
	Taxes sur la valeur ajoutée	28 759	28 759	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Groupe et associés (2)	550 368	550 368	
	Débiteurs divers			
	Charges constatées d'avances	5 358	5 358	
TOTAL DES CREANCES		1 071 864	1 071 864	
(1) Prêts accordés en cours d'exercice				
(1) Remboursements obtenus en cours d'exercice				
(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		16 059		

		31/03/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles (1)				
	Autres emprunts obligataires (1)				
	Emp. dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine (1)	315	315		
	Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)	692	692		
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				
	Fournisseurs et comptes rattachés	26 669	26 669		
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée	20 780	20 780		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	1 254	1 254		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés (2)	197 368	197 368		
	Autres dettes				
	Dette représentative de titres empruntés				
	Produits constatés d'avance				
TOTAL DES DETTES		247 076	247 076		
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice					
(1) Emprunts remboursés en cours d'exercice		53 977			
(2) Emprunts dettes associés (personnes physiques)		2 098			

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges à payer

		31/03/2025
Total des Charges à payer		9 925
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		315
<i>INTERETS COURUS A PAYER</i>	315	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 357
<i>FOURNISSEUR FG FRES NON PARVEN</i>	8 357	
Dettes fiscales et sociales		1 254
<i>ETAT CHARGES CET A PAYER</i>	320	
<i>ETAT TAXE FONCIERE A PAYER</i>	727	
<i>ETAT TAXE HABITATION A PAYER</i>	207	

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Produits à recevoir

31/03/2025

Total des Produits à recevoir		160 604
Autres créances clients <i>CLT AUVERGNE IMPRESSION FRE A ETABLIR</i>	<i>9 780</i>	9 780
Autres créances <i>PRODUIT A RECEVOIR URSSAF</i>	<i>150 824</i>	150 824

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Charges et Produits constatés d'avance

	31/03/2025	Charges	Produits
Charges et Produits d'EXPLOITATION		5 358	
Charges et Produits FINANCIERS			
Charges et Produits EXCEPTIONNELS			
TOTAL		5 358	

--

Filiales et participations



31/03/2025

	Capital	Capitaux propres	Quote part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
A. Renseignements détaillés					
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS GROUPE A.PAVIOT	2 135 632	6 867 197	79,75	1 703 173	1 703 173
SCI PAVIOT	850	452 135	99,88	90 111	90 111
2. Participations (10 à 50 %)					
FRANCOISE PAVIOT	266 640	1 104 258	25,00	99 960	99 960
1. Filiales (Plus de 50 %)					
SAS GROUPE A.PAVIOT	111 467			189 174	110 254
SCI PAVIOT	415 677		573 953	451 285	
2. Participations (10 à 50 %)					
FRANCOISE PAVIOT	7 051		2 134 396	31 114	7 051
B. Renseignements globaux	Filiales non reprises en A		Participations non reprises en A		
	françaises	étrangères	françaises	étrangères	
Capital					
Capitaux propres					
Quote part détenue en pourcentage					
Valeur comptable des titres détenus - Brute					
Valeur comptable des titres détenus - Nette					
Prêts et avances consentis					
Montant des cautions et avals donnés					
Chiffre d'affaires					
Résultat du dernier exercice clos					
Dividendes encaissés					





RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée Générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 mars 2025

A l'Assemblée Générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 223-17 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des commissaires aux comptes relatives à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions suivantes, mentionnées à l'article L. 223-19 dudit code, qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Avance en compte courant

Personnes concernées : Alexandre PAVIOT, gérant des sociétés A. PAVIOT EMBALLAGES et SCI PAVIOT.

Nature et objet : La société A. PAVIOT EMBALLAGES a consenti une avance en compte courant à la société SCI PAVIOT.

Modalités : Au 31/03/2025, l'avance en compte courant d'un montant de 415 677 € a été rémunérée au taux Euribor 3 mois. Les intérêts comptabilisés en produits s'élèvent à 13 019 €.



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article R. 223-16 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Convention de gestion de trésorerie

Personnes concernées : Alexandre PAVIOT, gérant de la société A. PAVIOT EMBALLAGES, présidente des sociétés GROUPE A.PAVIOT, PAPIERS A.PAVIOT et AUVERGNE IMPRESSION.

Nature et objet : La société A. PAVIOT EMBALLAGES a conclu une convention de gestion trésorerie en date du 16 mai 2023 avec les sociétés GROUPE A.PAVIOT, PAPIERS A.PAVIOT et AUVERGNE IMPRESSION. La convention prévoit un intérêt annuel égal au taux maximum des intérêts déductibles des comptes courants d'associés en vigueur au 31 mars de chaque année.

Modalités :

Au 31/03/2025, la société A. PAVIOT EMBALLAGES a consenti une avance en compte courant pour un montant de 111 467 € à la société GROUPE A. PAVIOT. Les intérêts comptabilisés en produits s'élèvent à 3 040 €.

Au 31/03/2025, la société PAPIERS A.PAVIOT a consenti une avance en compte courant pour un montant de 185 134 € à la société A. PAVIOT EMBALLAGES. Les intérêts comptabilisés en charges s'élèvent à 10 136 €.

Fait à Lyon, le 15 septembre 2025

Pour SAS ORIAL

Commissaire aux Comptes

C. ROBILLARD

Fondé de Pouvoirs